



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## QUESTIONS DP CFDT Réunion du 21 janvier 2015

1) L42 et HLP: Refaire le trou dans chaussée avant le feu à la sortie du CEM vers le boulevard Palissy, toujours non fait (rue A. Briand). (B)

R: La réfection a été faite récemment.

2) Protection pour les intempéries pour les pompistes, où cela en est-il ?(B)

R: La commande est passée pour le matériel et devrait être installé en février 2015.

3) SAE: Prise de service bloquante assez fréquente vis-à-vis du nouveau système de prise de service (carte ne fonctionnant pas, code HS ou système non chargé) que pensez-vous faire ?(B)

R: Il n'y aurait plus de problème de ce côté-là. Nous regardons la récurrence de ces incidents. Nous demandons à chaque conducteur de signaler au PCC ceux-ci pour que cela soit transmis au service concerné.

4) Manque de navette récurrente sur L42 et Diviacity comment cela se fait-il? (B)

R: Le responsable du pôle maintenance bus signale que pendant la période de Noël nouvel-an les navettes qui étaient en dépannage chez notre sous-traitant n'ont pas été réparées. De fait nous nous sommes retrouvés en sous-effectif de véhicules à la rentrée. Cela ne devrait pas durer. A notre connaissance les Navette DIVIACITY vieillissent « Très Très mal ». Après les filtres FAP bouchés qui intoxiquent les conducteurs et le reste des pannes, nous demandons quand seront remplacées celles-ci. Nous invitons chaque CR à prévenir le PCC en cas de soucis identiques. Ne pas hésiter à demander le retour de la navette au dépôt si vous l'estimez utile.

5) L42 (navette dépôt): Bus Standard pas facile à manœuvrer sur terminus quand il y a deux bus quelles sont les consignes? (B)

R: Faire le tour du rond-point pour se remettre en place. Nous allons voir si nous pouvons faire retirer le poteau.

6) De nombreux Agora en panne. Ils sont remplacés par des bus Standard pénalisant le service et les Cr qu'en est-il? (B)

R: Nous remplaçons les bus en panne par le même type de bus quand c'est possible. Nous réaffirmons notre mécontentement sur ce point. Quand un articulé remplacé par un standard, les CR se font incendier et prennent énormément de retard sur la ligne (Corol en particulier)

7) Où en est la remise en état de l'éclairage de certains abribus sur les Lignes et Lianes? (B)

R: C'est en cours de réfection et fini fin février.





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

8) Demande de refaire les signalisations au sol en centre-ville (Rue du temple, Grangier,...), Les gens, les véhicules font n'importe quoi sur les voies de circulation. (B)

R:

9) Que s'est passé vendredi 9 janvier sur Corol entre 10h00 et 10h30 (plus de 25 minutes d'attente), il n'y aurait pas eu de bus de remplacement. Pas d'annonce client et conducteur afin de prévenir. (B)

R: Un bus était en panne de porte qui a été résolu sur place par un agent de maîtrise. Nous vous demandons de faire une meilleure communication vis-à-vis des bus qui suivent à l'intention de la clientèle et des CR. Ces derniers se faisant incendier au passage.

10) Nous réitérons notre demande de faire les relèves sur la rue du temple à la place de Devosge (Salle de repos proche et éviter les bouchons à la relève à Devosge). (B)

R: Pour l'instant la demande ne veut pas être prise en compte par l'entreprise. Nous ne comprenons pas pourquoi. Il faudrait que le CHSCT prenne en main cette demande.

11) Billetterie: Pourquoi le PCC demande au conducteur de vendre des titres pré encodés dès le 12 janvier quand le système dysfonctionne (vente impossible).

R: A la demande du responsable d'exploitation cela n'a été faite que le premier jour d'exploitation, afin de ne pas pénaliser le service. Nous faisons remarquer que certains clients ont donc été avantagés par rapport à d'autres.

12) SAE: Depuis 3 semaines, il y a de nombreux blocage des SAE Tram et bus (Figé), quand serons-nous tranquille, doit-on demander aux agents de rentrer au dépôt lors de ce type d'incident ? (B, T)

R: Il est évident qu'on ne peut rentrer au dépôt pour cela. Nous essayons de résoudre au fur et à mesure ces problèmes. Nous sommes tributaires d'INEO.

13) Equipement Casier pour la réserve à Diderot et Debrosses, ou cela en est-il ? (B, T)

R: Pour Debrosses c'est fait et on équipera la salle Diderot. Nous vous demandons les clés pour Debrosses !!!!

14) Comment se fait-il que les services de nuit soient affectés à l'avance (environ deux semaines) et que les personnels du roulement soirée n'en ait pas sur leur dispos. Peut-il y avoir une meilleur adéquation entre les roulements (certains agents du roulement jour ne veulent pas des nuits et leurs sont affectés quand même)? (B, T)

R: Nous aimerions une meilleure équité pour les agents sans « discrimination » quelconque





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

15) Ou en sont les modifications des volets et de la soufflerie des cabines conducteurs « TRAM »?(T)

R.: Ce qui a été livré n'est pas conforme a été renvoyé chez Alstom. Il y a des moments on croit rêver, Juste des simples volets à changer.....

16) Où en sont les modifications sur les portes pour les films fumés ? (T)

R.: La 1025 est faite. Pour le reste c'est comme pour les volets, on croit rêver aussi. Il faut plus de dix mois pour trouver un fournisseur faisant cela et dans la bonne référence. Heureusement que pour les pièces sécuritaires il ne faut pas autant de temps, sinon toutes les rames seraient à l'arrêt.

17) Le 5 janvier pas de SAE Tram, comment cela se fait-il ?(T)

R.: Il y a eu en effet un incident de chargement des fichiers « Tram ». Le 5 janvier. C'est une erreur humaine. Le fichier n'a pas été transmis correctement dans le système. Nous avons résolu le problème dans la journée.

18) Trouver un système pour tenir ouvertes les trappes latérales des loges ?(T)

R.: Nous avons compris votre demande et nous regardons comment nous pouvons faire.

19) Toujours pas de navette le dimanche après-midi pour les premiers services de nuit qui commencent en ville (Exemple 18h00 en ville). (T)

R.: Nous vérifions sur les dimanches D1 et D2 pour améliorer cela, sachant que le PCC peut envoyer la navette à la demande.

20) Nous vous rappelons que la réserve ne sert pas à couvrir au dernier moment les événements prévus à l'avance (Nuit Longue par exemple). Les agents ne veulent pas se trouver forcer par l'entreprise, à faire un service décalé. (T)

R.: Nous recherchons un processus différent pour effectuer cela. Nous avons parfois des demandes exotiques à effectuer et seule l'utilisation de la réserve nous rend ce service.

21) Les signalements sur le bus 2312 ont-ils été traités? (A, B)

R.: Le bus a été remis à niveau sur tous les signalements.

22) Demandons que les procédures pour descendre dans les fosses soient respectés par tous y compris les chefs d'équipes (Casque, chaussures de sécu,...). (A, B)

R.: Le responsable du pôle bus a rappelé à toutes ses équipes (chef y compris), les principes de sécurité le 20 janvier.

23) Depuis la réorganisation, il apparaît encore des manques au niveau atelier bus (affectation, réparation, suivi,..) Qu'en est-il? (A, B)

R.: Il est exact que la situation actuelle est tendue suite à des pannes et un manque de bus de réserve à fournir à l'exploitation. C'est le lot de tous les jours à l'atelier.





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

24) Pourquoi les horaires des bus pendant les vacances scolaires n'ont pas été communiqués aux voitures de surveillance ? (B, E.C.)

R.: Le nouveau responsable du pôle E.C. nous montre un mail qui a été envoyé à l'entreprise sous-traitante. Certes cela est envoyé, mais sur le terrain ce n'est pas cela qui a été réalisé. Nous demandons un meilleur suivi des demandes faites aux sous-traitants pour une bonne application.

25) Quand seront embauchés les prochains AVSR? (E.C.)

R.: Il manquerait de 3 à 6 agents en fonction des prochains départs. Une procédure va être relancé pour de l'embauche.

26) Demandons la procédure en cas de colis suspect. (E.C.)

R.: La procédure est lancée par le PCC avec un appel à tous les véhicules.

27) Demandons que les agents de sécurité du dépôt puissent avoir un "Pass" transport pour venir travailler. (G)

R.: Non ce n'est pas possible

28) Poignée et système de verrouillage salle Diderot H.S. (G)

R.: L'entreprise nous répond que c'est fait alors que c'est toujours en panne. Il y a un vrai problème avec cette serrure qui tombe en panne fréquemment.

29) Peut-on avoir un lecteur type cible (afin d'éviter de sortir la carte de son support) au niveau des DAAC en lieu et place des lecteurs classique ?(G)

R.: Nous pouvons regarder pour voir la dispo, mais ce n'est pas sûr du tout.

30) Demandons que les accords entre des agents et le planning soient respectés. (G)

R.: Ils le sont, nous demandons qu'il soit fait attention quand il y a des demandes, afin que les CR n'aient pas à subir cela.

(T) : Tram      (B) : Bus      (G) : Général      (M) : Maîtrise      (Mkt) : Marketing      (A) : Atelier  
(E.C.) : Environnement-contrôle      (Adm) : Administratif

## Compte rendu CE Réunion 21 janvier 2015

Remerciement à l'entreprise de l'ancien secrétaire pour l'aide apportée pour la distribution des colis de fin d'année.

1) Q.: Approbation du PV de la séance du 17 décembre 2014





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

**R :** Ok en reprenant quelques formes de style demandés par le trésorier du C.E.

2) **Q :** Information de la Direction sur les nouvelles obligations du CE

**R :** La direction rappelle les nouvelles obligations au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- Obligation de discrétion par rapport à l'employeur.
- Transparence des comptes (déjà en cours chez nous)
- Compte simplifié pour la trésorerie du C.E. (entreprise de taille moyenne)

3) **Q :** Point sur les préconisations de l'URSSAF sur la gestion du CE.

**R :** La direction nous fait une lecture des directives de la contrôleuse URSSAF. Ces informations étant très pointues, nous pourrions vous les transmettre à votre demande dès que nous les aurons en main.

4) **Q :** Demande d'information sur le projet Prioribus

**R :** Nous n'avons pas plus d'information. C'est un projet qui a été mis en place en 2013. Il a été confirmé suite à l'annonce du gouvernement qui lui a affecté près de 5 millions d'euros sachant qu'il en coûte environ 50M€. Le calendrier est sur 2017-18 avec début des travaux en 2016.

5) **Q :** Demande des résultats 2014 en matière de fraude

**R :** Le plan d'action a quasiment été déployé en totalité sur 2014. Le taux de fraude est passé de 13.6% à 12.1%. Les 11% ne sont pas atteints pour l'instant.

- 21000 PV en 2013, 39900 en 2014.
- 1% de taux de contrôle.
- 56% de taux de recouvrement.
- 4000 Troc It.

6) **Q :** Demande d'information sur l'avenant au contrat DSP signé entre le Grand Dijon et Kéolis et voté en Conseil de Communauté en décembre 2014.

**R :** Plusieurs informations nous sont transmises. : Le changement de TVA pris en charge par le grand Dijon, le coût du passage au mode SEPA, mise à la norme des vélos-stations, gestion des arrêts Transco. Nous aurions aimé avoir plus d'information sur ces points et surtout la valeur qu'elle représente en termes de contrepartie financière. D'après la direction, c'est mineur. Pourquoi alors ils ne souhaitent pas nous le dire. De fait nous devons demander à nos contacts ainsi qu'à la CADA (commission d'accès aux documents administratifs) pour obtenir toutes les informations. Pour nous la transparence des avenants est importante car c'est là-dessus que l'entreprise ramène





S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

le plus d'argent au groupe KEOLIS.

7) Q: Information de la direction sur une évolution d'organisation au sein de la Direction Maintenance

R: Pour les 18 derniers mois qui lui reste à faire avant la retraite un salarié (Kéolis Dijon) sera détaché auprès du cadre responsable de la DMA pour des missions de maintenance. Il sera remplacé au pôle méthodes par un salarié Kéolis SA. A suivre!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

8) Q: Transmission d'un organigramme actualisé

R: La partie DMA qui change vous est disponible à la demande (à ne pas diffuser)

9) Q: Formation Professionnelle :

a. Présentation du plan de formation 2014 réalisée

R: Le plan de formation n'ayant pas été envoyé en temps et en heures ne pourra pas être approuvé à ce C.E. 1M€128 sur la formation qui correspond entre 4.5 et 5% de la masse salariale, sachant que l'obligation est à 1.9%. Il faut savoir que l'organisme de formation du groupe fait plus de la moitié des formations donc un retour sur investissement important pour Kéolis SA.

b. Information de la Direction sur la réforme de la Formation Professionnelle.

R:

- CEP : le conseil en évolution professionnelle qui permet d'accompagner les salariés sur leurs projets d'évolution professionnelle est créé.
- CPF : le compte personnel de formation qui remplace le DIF en reprenant les heures précédemment acquises. (20heures par an jusqu'à 120 puis 12h par an avec un plafond de 150 maxi. (Voir notre point qui vous a été envoyé par mail sur le CPF Fichier joint au mailing). Les heures anciennement de DIF seront mobilisables jusque fin décembre 2020.

c. Demande d'une information complète à destination des salariés de la part de l'entreprise sur le fonctionnement de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

R: Un document va être envoyé avec la fiche de salaire qui donnera toute les explications nécessaire.

d. Information de la Direction sur le solde d'heures de DIF.

R: Il sera mis sur le document et la fiche de salaire de janvier 2015





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

10) Q: Demande d'un point sur la nouvelle billettique

R: La direction signale que 60 bus, 15 valideurs et 9 cibles ont été changés ou modifiés suite à des pannes. Plusieurs "BUG" ont ou vont être rapidement corrigés. Des élus signalent différents incidents qui ne seraient pas remontés. Le responsable en charge du dossier signale de bien prévenir le PCC afin qu'il puisse faire remonter les infos d dysfonctionnement.

11) Q: Demande d'information sur la loi sur la prévention de la pénibilité

R: Les décrets de la loi sont passés en octobre 2014 sur la loi de janvier 2014 pour application au 01/01/2015. Ce décret fixe les facteurs de risque(10), seul concernant le risque sur la nuit serait pris en compte par l'entreprise. (Il faudrait 120 jours ou le salarié a travaillé une heure pleine de minuit à 1h ou de 4h00 à 5h00).

12) Q: Demande de possibilité de pouvoir modifier le planning agent pour les astreintes à la DMA.

R: Il a été modifié récemment sans problème.

13) Q: Demande d'information sur le démarrage du groupe de travail pour améliorer le relationnel entre conducteurs et régulateurs.

R: Le groupe va démarrer en février avec PCC, Cr et RG, piloté par les responsable des deux pôles concernés, avec appel à volontaires à la conduite.

14) Q: Demande de confirmation de la refonte des services pour équité des groupes R1 3j et R1 4j pour le mois de mars 2015

R: Cela est vu en commission Graphicages et surtout pour la liane 3 apparemment.

15) Q: Demande concernant la PFR : en ce qui concerne la pause des congés, ne serait-il pas plus judicieux de rendre la priorité aux CA pour ensuite accorder la PFR ?

R: Non les deux sont indépendants.

16) Q: Demande de programmation d'une réunion de la Commission Habillement au cours du 1er trimestre 2015.

R: On le fera si le besoin s'en fait ressentir.

17) Q: Pourquoi n'est-il plus possible de prendre des jours de récupération brs d'activités de plusieurs jours dans un des clubs du CE, comme il a été répondu en DP de septembre 2014 ?

R: Cela est possible dans la mesure où le planning en a la possibilité.

18) Q: Demande d'information sur le démarrage des NAO.

R: Ce sera le 5 février 2015.





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

19) Q: Demande que l'acompte de PFA soit versé au 1er décembre, suite à de nombreuses questions de salaires.

R: Nous vous avons expliqué que techniquement c'est impossible, il faut fermer tous les comptes de novembre avant de rouvrir ceux de décembre. De fait cela ne peut se faire que le 4 ou le 5 du mois.

20) Q: Information de la Direction sur les règles concernant la journée de solidarité.

R: L'URSSAF nous ayant fait une Remarque sur cette journée, il n'est plus possible de payer le complément entre les 7h de solidarité et le temps réel. Pour les CR l'écart sera sur les compteurs. Pour le personnel restant qui n'a pas de compteur cela se passera comme pour les administratifs ce sera un repos de 7h à venir travailler.

21) Q: Régimes Frais de santé et Prévoyance :

a. Information sur contrat responsable et portabilité.

R: Fin 2017 les contrats devront l'être Une réunion commission mutuelle aura lieu le 28/01/2015

b. Demande réitérée de résiliation à titre conservatoire du contrat mutuelle actuel et remise en concurrence par appel d'offres.

R: Nous réitérons notre non volonté de le dénoncer

22) Q: Point sur les recrutements et embauches depuis la précédente réunion.

R:

- Un agent CFA embauché.
- Un assistant patrimoine d'intérim à CDD confirmé.
- Recrutement toujours en cours mainteneurs bus et tram.
- Lancement pour un coordinateur des contrats (expérience 10 ans et bac+3 en génie électrique).
- Assistant QSE finalisé.
- Campagne de recrutement d'AVSR (de 3 à 6)

23) Q: Point sur les effectifs trimestriels.

R: Une évolution des techniciens qui sont mis sur la partie maîtrise pour le décompte des effectifs dans le tableau mis à jour.

24) Q: Demande des prévisions d'embauches et de départs à la retraite pour l'année 2015.

R: Prévision de 25 salariés.

25) Q: Agence commerciale : demande d'un point sur les aménagements sécurité







**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

intérieur et extérieur, rien n'est fait.

R. Il y a eu échange avec les entreprises pour intervenir sur le 1er trimestre.

26) Q. Peut-on donner l'accès aux retraités au site keoliens.com.

R. Cela sera possible si le CE ne met pas en place de site internet à son propre compte.

27) Q. Information sur la vente d'une voiture de service.

R. Deux Citroën C3 vont être mis en vente avec remise sous enveloppe au mieux disant date de fin de remis enveloppe le 16/2/2015.

28) Q. Demandes portant sur les moyens informatiques du CE :

a. Demande de mise à disposition du CE d'un nouvel ordinateur fixe.

R. Un nouvel ordi fin janvier sera mis à disposition.

b. Demande d'un nouvel ordinateur au CE plus rapide avec un système d'exploitation permettant de naviguer correctement (le disque dur est vieillissant et le système obsolète) fonctionnant en réseau.

R. Nous verrons si cela est possible.

c. Demande de mise à disposition d'une personne du service informatique pour créer un mini réseau au CE.

R. La personne sera mise à disposition.

29) Q. Quand sera disponible le nouveau photocopieur pour les organisations syndicales?

R. Il est arrivé le 20 janvier et Ricoh passe sous peu pour finaliser sa mise en route.

30) Q. Demande d'avoir les détails concernant la ligne " Divers règlements effectués au titre du comité d'entreprise" pour les 5 dernières années sur le Budget de fonctionnement du CE. Pour permettre de penser le budget prévisionnel du CE 2015,

R. Le document sera fait par la direction et donné aux élus.

31) lecture des demandes de certains membres du CE avec quelques explications pour permettre la réflexion avant la réunion préparatoire des élus CE du 26/01/2015:

R. La lecture est faite par le secrétaire qui ne peut refuser de la faire mais les éléments ci-dessous seront discutés en réunion entre les membres du CE le 26 janvier 2015

a. Demande au CE d'investir dans un site internet spécifique CE comme déjà suggéré au précédent mandat.

b. Demande de compléter cet investissement par l'option liée au site internet pour





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

- des achats avantageux "type GROUPON" en ligne pour l'ensemble des salariés.
- c. Demande de passer de la règle des 25% à celle des 100% de participation de votre CE à votre activité sportive ou culturelle préférée avec le même plafond de 100€ pour maîtriser le budget.
- d. Grâce à cette évolution, toute activité dont l'abonnement annuelle serait inférieur à 100,00€ se verrait remboursée et pour toutes les autres, la participation serait de 100,00€.
- e. Gestion des clubs du CE: Que l'allocation du CE soit proportionnelle au nombre d'adhérents et non à l'activité proprement dite.  
500,00 €/club pour le fonctionnement  
150,00 € par actif inscrit à un club du CE.  
50,00 € par retraité  
Aucune subvention pour les extérieurs.
- f. Chèques rentrée scolaire: Augmenter l'âge des enfants ayant droit à 20 ans avec 1 chèque de 80.00€ à la clef de 14 à 20 ans avec certificat de scolarité.
- g. Chèques vacances: Passer la participation du CE à 120,00 € soit 100% de l'épargne des salariés dans le cas de l'épargne de 2014-2015.
- h. Demande de pouvoir mettre en place une sortie par mois en offrant aux personnes intéressées le transport simplement.
- i. Organisation d'un WE (2 jours et une nuit) à Disney Land tout inclus avec une participation très importante du CE pour permettre au plus grand monde de s'offrir ce futur inoubliable weekend :
- Date?
  - Budget à y consacrer
- j. Rachat d'un mobile-home en méditerranée pour augmenter l'offre sites vacances du CE, ce qui à chaque fois en plus évite de prendre une ligne de vacances d'environ 10 000 € chez un partenaire commercial.
- k. Location camion: Passer le km à 0.10 cts du km pour améliorer l'offre CE grâce à la bonne gestion et l'investissement réalisé dans le camion neuf qui doivent profiter aux salariés.





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

- l. Création du Club Étang avec une allocation à déterminer pour la gestion et l'entretien de cet étang. Le CE garderait quant à lui l'organisation du concours de pêche annuel et de la fête de l'étang.
  - m. Proposer aux salariés un tarif hyper compétitif pour les places Nigloland de l'ordre de 50% du prix d'achat de notre CE permettant de le proposer à 12-13€. (Actuellement 19€) avec les mêmes limites à savoir 2 fois le nombre de personnes composant une famille pour permettre aux salariés et leur famille d'y aller 2 fois dans l'année.
  - n. Offre hiver CE 2015: Demande de participation du CE sur la location d'appartement (20% au moins)
  - o. Organisation d'un challenge compétitions salariés sur 3 activités : par ex : kart, pétanque, laser Game
  - p. Organisation grand voyage en 2016 sans participation financière du CE mais négociation tarifaire.
  - q. Achat d'une télévision pour la salle Debrosses
  - r. Gestion de trésorerie du CE:  
Le livret adossé au compte de trésorerie a-t-il été ouvert? Réflexion sur l'épargne et livret du CE et propositions CGT.
- 32) Souhait de mise en place de plusieurs partenariats et conventions bancaires avec plusieurs prestataires  
**R:** En étude au CE, pas de précipitations.
- 33) Questions relatives aux colis de fin d'année :
- a. Quelles mesures seront prises pour la distribution qui se fera le 23 décembre 2015 ?  
**R:** Le dispositif convient à renouveler le lundi 21 décembre pour distribution le 23/12/2015
  - b. Demande d'organiser la distribution des colis de fin d'année par thème.  
**R:** Non mais éventuellement créer un flux de circulation dans le chapiteau avec entrée-sortie.
  - c. Pourquoi des pass-time dans le colis gastronomique de fin d'année ?  
**R:** C'est un choix que nous avons pris que certains ont apprécié et d'autres non.
- 34) Où en est le remboursement des subventions du CE à 2 organisations syndicales





**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

de 833 E en 2014, 166 E en 2013 et 260 E en 2012 ?

R: La direction s'occupe de cela avec les deux OS en questions.

35) Date du prochain CE et calendrier prévisionnel des réunions pour l'année 2015

R: Le 25 février 2015

36) Questions diverses

R: Un don a été fait par l'intermédiaire du CE à notre collègue qui a perdu son épouse dans l'incendie de son appartement. Un autre don a été fait à la ligue contre le cancer suite au décès de l'épouse d'un autre collègue suite à cette maladie.

Le secrétaire informe qu'une machine à café Sélecta est installé à Debrosses.

Une télé y sera aussi installée, une demande pour un frigo a été faite à la direction.

Q: Date de la prochaine réunion

R: Mercredi 25 février 2015 à 9h00

**Le CE le 25 Février matin**

**Le DP le 25 Février après-midi.**

